

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N°100/ 066 DU 13 MAI 2026 PORTANT NOMINATION D'UN
DIRECTEUR A LA LOTERIE NATIONALE DU BURUNDI « LONA »

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/17 du 07 juin 2024 portant Modification du Décret-loi n°1/23 du 26 juillet 1988 portant Cadre Organique des Etablissements Publics Burundais ;

Vu la Loi n°1/05 du 17 mars 2025 portant Modification de la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/231 du 11 décembre 1989 portant Réorganisation de la Loterie Nationale du Burundi «LONA» ;

Vu le Décret n°100/196 du 15 septembre 2016 portant Dispositions Complémentaires de Gouvernance des Etablissements Publics à caractère Administratif, des Administrations Personnalisées de l'Etat et des Sociétés à Participation Publique ;

Vu le Décret n°100/018 du 17 septembre 2025 portant Modification du Décret n°100/002 du 05 août 2025 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/025 du 18 septembre 2025 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère des Ressources Minières, Energétiques, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme ;

Sur proposition du Ministre des Ressources Minières, Energétiques, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme ;

DECRETE :

Article 1 : Est nommée Directeur Administratif et Financier à la Loterie Nationale du Burundi :

Madame Appoline NDORICIMPA.

Article 2 : Toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 3 : Le Ministre des Ressources Minières, Energétiques, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 13 mai 2026

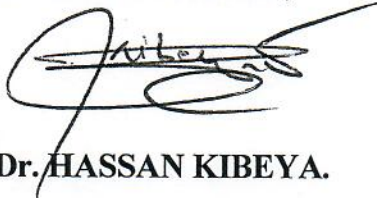
Evariste NDAYISHIMIYE.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
LE PREMIER MINISTRE,



Nestor NTAHONTUYE.

LE MINISTRE DES RESSOURCES
MINIERES, ENERGETIQUES,
DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE
ET DU TOURISME,



Dr. HASSAN KIBEYA.